

décembre
2008

cellule de soutien
tpe / pme

**FICHE N°9:
BILAN QUATRIÈME TRIMESTRE 2008**



MEDEF

■ BILAN SUR LA MISE EN PLACE DES CELLULES DE SOUTIEN :

➔ Une véritable mobilisation du réseau : 76 cellules de soutien actives

Dès le mois d'octobre 2008, Laurence Parisot a souhaité que soient créées au plus près des chefs d'entreprises des cellules de soutien face à la crise. Ces cellules, ouvertes aux autres organisations patronales, ont pour objectif de :

- recueillir et analyser les informations sur les conséquences de la crise directement auprès des entreprises,
- apporter des conseils aux entreprises en difficulté pour les orienter,
- soutenir, aider et accompagner les chefs d'entreprises,
- suivre la mise en œuvre opérationnelle du Plan PME du gouvernement ;
- continuer à faire des propositions concrètes aux pouvoirs publics pour aider les entreprises à traverser cette période très difficile.

Trois mois après le début de la mise en place de ces cellules de soutien, 76 Medef territoriaux et fédérations ont mis en place des cellules de soutien et y ont convié les autres organisations patronales.

Nombreuses sont celles qui ont déjà organisé des réunions avec les autres acteurs locaux (banques, assureurs-crédit, Oséo, TPG, préfet, experts comptable, ...) ou ont mené des actions en faveur des PME et TPE. Pour plus d'information, cf. annexe 1.

INFORMER

■ BILAN DES REMONTÉES DES CELLULES :

➔ Le MEDEF au plus près des préoccupations des TPE-PME

Diffusé début fin novembre 2008, la cellule nationale de soutien a reçu environ 350 réponses au questionnaire économique.

Une très grande majorité d'entreprises se disent « impactées par la crise ». Les réponses semblent, en revanche, assez équitablement partagées entre « un peu », « moyennement » et « beaucoup ».

La baisse de la consommation et de l'activité est le plus souvent évoquée. Un très grand nombre d'entreprises mentionnent une baisse du carnet de commandes à court et très court terme. Une majorité d'entreprises indiquent avoir enregistré un report de commandes et des délais supplémentaires dans le règlement des clients.

En termes d'emploi, la quasi-totalité des entreprises répond qu'elle n'a pas l'intention d'embaucher. Une part significative d'entreprises annonce des licenciements.

Le durcissement des relations concerne davantage les assureurs-crédit que les banquiers.

Beaucoup d'entreprises disent qu'elles ont suspendu ou vont devoir suspendre des projets d'investissement, cela reste encore très minoritaire s'agissant des projets R&D.

Une minorité d'entreprises seulement a confiance dans les mesures gouvernementales (la plupart préférant ne pas se prononcer).

Dans le détail des mesures, une très forte proportion ne se prononce pas sur les mesures « médiateur du crédit », « BEI » et « Fonds stratégique d'investissement ». Les retours sont plus partagés sur les mesures bancaires et Oséo qui récoltent beaucoup plus de suffrages positifs. Le sentiment d'ensemble semble être un certain scepticisme sauf, encore une fois, pour les mesures bancaires.

Sur les priorités, la « trésorerie » et « créances » arrivent en tête des préoccupations, « dettes sociales et fiscales » également mais dans une moindre mesure. « Cautions bancaires » et « projet d'investissement » sont moins plébiscités.

Sur la partie réponses libres, trois priorités émergent très nettement :

- assurance-crédit,
- incitations fiscales/fonds propres,
- diminution du poids des impôts/charges sociales.

■ BILAN SUR LES PROPOSITIONS DU MEDEF EN FAVEUR DES TPE ET PME :

➔ 26 propositions partiellement reprises par le gouvernement : la mobilisation doit se poursuivre !

Dans le contexte de crise économique et financière, l'impératif est pour le Medef de soutenir urgemment les PME afin qu'elles puissent surmonter le cap difficile des prochains mois et de limiter le risque de défaillances en cascade.

C'est à partir notamment des remontées d'informations des cellules locales, c'est-à-dire au plus près des préoccupations des entreprises, que le Medef a identifié un certain nombre de mesures visant à :

- encourager la production et l'exportation,
- faciliter le financement des investissements et renforcer les fonds propres des TPE-PME,
- apporter de la souplesse.

Si un certain nombre de ses mesures ont été reprises par les pouvoirs publics (cf. 2 communiqués de presse), le Medef va continuer à agir auprès des décideurs publics (membres du gouvernement, cabinets ministériels, parlementaires) afin que toutes les mesures en faveur des PME et TPE puissent être adoptées.

■ QUEL PLAN D'ACTION POUR LE 1ER TRIMESTRE 2009 ?

➔ Plus que jamais les cellules de soutien doivent être là pour accompagner et aider les chefs d'entreprises

- Nos cellules sont en place, les contacts ont été établis, nous restons en veille prêts à intervenir selon les besoins de nos adhérents
- Labellisées par le médiateur du crédit « Tiers de confiance », nos cellules ont pour mission d'accompagner nos TPE/PME auprès du bon niveau de compétence, Banques, assureurs crédit, TPG, présidents de TC, Oséo.....La méthodologie de cet accompagnement vous sera fournie début Janvier après accord avec le médiateur du crédit R. Ricol
- Un baromètre mensuel nous indiquera l'évolution de la gravité de la situation de nos TPE/PME
- Une visite sur le terrain de certaines de nos cellules programmée sur Janvier/Février nous permettra d'améliorer la qualité de nos interventions
- Lobby parlementaire actif pour faire passer nos réformes sur les mesures structurelles dont doivent bénéficier nos TPE/PME
- Communication Medef sur l'axe MEDEF/SOUTIEN TPE-PME

ANNEXE 1

➔ Exemples de mobilisation :

- Union des Industries Textiles (UIT) : à Lyon, nomination d'un expert bancaire pour faire du conseil auprès des entreprises en difficultés.
- Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) : mise en place d'une adresse mail spécifique pour soutenir et répondre aux questions des entreprises.
- Medef Paris : organisation d'une réunion « spéciale crise » le 17 décembre à 17h30 avec Banque de France, Oséo, R. Ricol, USRAFF, Préfecture.
- Medef Lot-et-Garonne : dans la cellule, 3 chefs d'entreprises ont été nommés pour suivre les dossiers et aider les jeunes chefs d'entreprises (ancien président du GPI-MEDEF 47, Monsieur Bernard FEVRE, du président de l'UIMM 47, Monsieur Philippe LECLERQ et du président du CNPA 47, Monsieur Jean-Claude DARTUS).
- Le Medef 87 travaille avec la CGPME et aussi la CCI.
- Le Medef71 a le soutien de la CCI 71 qui relaie toutes les infos Medef.
- Le Medef de la Région du Havre : un numéro vert a été mis en place 02.32.92.50.50 et un rappel dans les 48 heures par un conseiller est prévu avec une étude du dossier + soutien + conseil et suivi.
- Le Medef Pyrénées Orientales : cellule constituée avec UPA, FDSEA et les 3 chambres consulaires. Une réunion a été organisée le 26 novembre sur les conséquences de la crise avec la FBF, Banque de France et Oséo.
- Medef Bouches du Rhône : mise en place d'un numéro vert avec la CCI et d'un site internet .
- Medef Oise : mise en place d'un numéro et d'une adresse mail de contact.

➔ Exemples d'accompagnement :

- Assurance-crédit : intervention des cellules auprès des contacts locaux de la SFAC et de Coface (cf. liste jointe) pour révision et / ou demande de motivation sur la baisse d'une notation, d'un encours.
- Banque :
 1. suppression brutale de l'autorisation de découvert : intervention auprès du médiateur du crédit local et du directeur de l'agence bancaire
 2. remise en cause de l'autorisation de crédit : intervention auprès du médiateur du crédit local et du directeur de l'agence bancaire
- Oséo : demande d'intervention pour convertir une ligne de découvert bancaire de 400 KE auprès d'Oséo.
- Les cellules de soutien aide, accompagne, conseille et renseigne les chefs d'entreprises dans toutes ses démarches.